

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée			
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
UE	S1	UFD11 Fondamental : Droit public français																	
Matière	S1	Droit constitutionnel 1	39	15															
UE	S1	UFD12 Fondamental: Droit privé français																	
Matière	S1	introduction au droit privé	39	15			6	6											
UE	S1	UFD13 Fondamental : Droit privé allemand																	
Matière	S1	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 1	56	22															
UE	S1	UFD14 Fondamental : Droit public allemand																	
Matière	S1	Cours Staatsrecht 1	34																
UE	S1	UEO15 Ouverture droit Allemand																	
Matière	S1	Cours Strafrecht 1	34	22															
UE	S1	UEO16 Ouverture franco allemande																	
Matière	S1	Interculturalité, introduction à la pensée juridique comparée	11				2	2											
UE	S1	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S1	CCI																	
Matière	S1	Langues étrangère																	
Matière	S1	Tutorat																	
Matière	S1	Sport																	
Matière	S1	Matière à valider par le CJFA																	
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
UE	S2	UFD21 Fondamental :Droit public français																	
Matière	S2	Droit constitutionnel 2	39	15															
UE	S2	UFD22 Fondamental : Droit privé français																	
Matière	S2	Droit civil : Famille	39	15															
UE	S2	UFD23 Fondamental : Droit privé allemand																	
Matière	S2	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 2	56	22															
UE	S2	UEO24 Ouverture droit public allemand																	
Matière	S2	Staatsrecht 2 (Grundrechte)	34																
UE	S2	UEO25 Ouverture droit allemand																	
Matière	S2	Relations internationales	26				1	1											
UE	S2	UEO26 Ouverture droit allemand																	
Matière	S2	Strafrecht 2	34																
UE	S2	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																	

Enseignements et évaluations organisés par l'Université de LA SARRE

LICENCE 2		DROIT										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance			
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3																		
UE	S1	UFD31 Fondamental : Droit public français																		
Matière	S1	Droit administratif	39	15																
UE	S1	UFD32 Fondamental: Droit privé français																		
Matière	S1	Droit civil : obligations 1	39	15																
UE	S1	UFD33 Fondamental : Droit privé allemand																		
Matière	S1	Schuldrecht 1	56																	
Matière	S1	Droit des biens	22																	
UE	S1	UEO34 Ouverture public allemand																		
Matière	S1	Europarecht	44																	
Matière	S1	Verwaltungsrecht	44																	
UE	S1	OPTION Facultative																		
		<i>2 matières maximum au choix</i>																		
Matière	S2	CCI																		
Matière	S2	Langues étrangère																		
Matière	S2	Tutorat																		
Matière	S2	Sport																		
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																		
Semestre	S2	SEMESTRE 4																		
UE	S2	UFD41 Fondamental : Droit public français																		
Matière	S2	Droit administratif 2	39	15																
UE	S2	UFD42 Fondamental: Droit privé français																		
Matière	S2	Droit des obligations	39	15																
UE	S2	UFD43 Ouverture droit français																		
		Droit des affaires	30																	
Matière	S2	Histoire du droit et des institutions	30																	
UE	S2	UEO44 Fondamental Droit français																		
Matière	S2	Procédure pénale	22																	
Matière	S2	Droit pénal	30																	
UE	S1	OPTION Facultative																		
		<i>2 matières maximum au choix</i>																		
Matière	S2	CCI																		
Matière	S2	Langues étrangère																		
Matière	S2	Tutorat																		
Matière	S2	Sport																		
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																		

Enseignements et évaluations organisés par l'Université de LA SARRE

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Ecrit	1H
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Ecrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL													
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES													
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS SOCIAL															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)													
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES													
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			2,5		Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)													
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

